

RD-CONGO

LE COURRIER  
DE KINSHASA

300 FC/200 CFA

www.adiac-congo.com

N° 3561 - LUNDI 26 AOÛT 2019

GRATUITÉ DE L'ENSEIGNEMENT

# Le coût annuel évalué à 336 millions de dollars

Le coût de l'opération est évalué à 336 millions de dollars par an. Une enveloppe qui sera totalement prise en charge par le Trésor public. Mensuellement, l'État devra déboursier 28 millions de dollars pour se conformer aux prescrits de l'article 47 de la Constitution qui pose le principe de la gratuité de l'enseignement de base.

Outre la suppression de tous les frais qui étaient jadis payés par les parents, l'État s'est, par ailleurs, porté garant dans la prise en charge de la prime des enseignants de Kinshasa et des provinces notamment par le réajustement de leurs salaires, de leurs indemnités de transports et de leurs logements, à en croire les conclusions de la table ronde organisée, à cet effet, à Kinshasa du 22 au 24 août 2019.

Page 3



Des participants à la table ronde sur la gratuité de l'enseignement en RDC

LUTTE CONTRE ÉBOLA

## Organisation d'une marche de soutien aux équipes de riposte



Un centre de traitement Ebola à Beni-2

Cette marche qui s'est déroulée le 22 août a été initiée par le gouverneur de la province du Nord-Kivu, M. Carly Nzanzu Kasivita, avec la coordination générale de la riposte à la maladie à virus Ebola de Goma dans l'objectif de soutenir le mécanisme de la réponse à l'épidémie. Tout en se félicitant de l'initiative, le Dr Bashir Mbodj, un intervenant de l'OMS à Goma, a indiqué que toutes les interventions que les partenaires ont menées aux côtés des autorités congolaises visent à interrompre la chaîne du virus Ebola afin d'arrêter véritablement la propagation de la maladie et prévenir sa transmission dans les autres contrées ainsi que vers les pays voisins de la RDC. Page 4

JUSTICE

## José Makila porte plainte contre deux internautes

Au nom du collège d'avocats de José Makila, Georges Kapiamba a déposé, le vendredi 23 août, une plainte au Parquet près la Cour de cassation contre deux internautes pour atteinte à la dignité de leur client. Ces deux personnes ont été identifiées comme auteurs des faits d'imputations dommageables en publiant des images presque obscènes attribuées à José Makila dans les réseaux sociaux.

Le collectif d'avocats souhaite que les images soient retirées de ces réseaux par les fournisseurs d'internet ou des sites où elles ont été postées. Dans leurs attentes, José Makila et ses avocats espèrent de



la justice des poursuites pénales contre les auteurs de ces images pour qu'ils répondent de leurs actes. Page 3

ITURI

## Olpa exhorte les autorités provinciales à favoriser l'exercice de la liberté de la presse

L'organisation de promotion et de défense de la liberté de la presse, Observatoire de la liberté de la presse en Afrique (Olpa), a pris acte de la libération, le 21 août 2019, du journaliste Aristote Kandadu, à Geti, province de l'Ituri, après neuf jours de détention. Il

avait été appréhendé alors qu'il revenait d'un reportage sur la cérémonie officielle du lancement du pré-cantonement des miliciens des Forces de résistance patriotique de l'Ituri. Accusé d'atteinte à la sûreté de l'État, il a été conduit au commissariat de police

de Geti où il a été entendu sur procès-verbal par un officier de police judiciaire. Olpa condamne cette incarcération qu'elle qualifie d'injustifiée et exhorte les autorités provinciales à promouvoir le droit d'informer et d'être informé.

Page 2



Une activité d'Olpa à Kinshasa

## ÉDITORIAL

## Sahel

L'immense bande de terre partagée par une quinzaine de pays a prêté son nom à une coalition antiterroriste soucieuse du développement comme alternative à la violence : le G5 Sahel. Il regroupe la Mauritanie, le Mali, le Burkina Faso, le Niger et le Tchad mais peine, depuis sa création, en 2014, à gagner la première manche de son plan de bataille qui est de venir à bout des forces négatives. Ces dernières années, la région ne fait parler d'elle qu'en termes d'accrochages opposant les forces de défense et de sécurité des pays cités aux cellules terroristes et autres groupes armés disséminés partout.

Lors du sommet de l'organisation tenu à Niamey, la capitale nigérienne, en février de l'année dernière, les chefs d'Etat appelaient à « mutualiser leurs efforts pour stabiliser et développer le Sahel ». Ils ont conscience de se retrouver au cœur d'un conflit qui promet d'être long tant les moyens dont a besoin le G5 Sahel pour fonctionner à plein régime font défaut. Les difficultés de terrain mettent à mal la concrétisation de cette noble ambition, et elles ne sont pas que d'ordre financier. Les questions de coordination des opérations le sont en effet aussi.

Pour avoir exprimé sa solidarité avec les pays de la région et contribué à la mise en place de cette coalition, la France mobilise pour le financement du G5 Sahel par la communauté internationale. Elle a profité de la tribune du G7, le sommet des sept pays les plus industrialisés qu'elle accueillait, samedi, à Biarritz, pour battre le rappel des contributeurs. Chacun sait qu'entre les promesses et leur réalisation il peut se passer beaucoup de temps et qu'en l'absence d'un engagement conséquent des partenaires au développement, le champ est laissé libre aux obscurantistes pour poursuivre la démolition des vies et des infrastructures.

Ce qui se passe actuellement au Mali, au Niger et au Burkina Faso, pays du G5 Sahel qui semblent les plus exposés ces derniers mois, doit alerter l'Afrique tout entière sur la nécessité d'agir ensemble. La présence à Biarritz des chefs d'Etat de cinq pays invités pour la circonstance (Egypte, Afrique du Sud, Rwanda, Sénégal et Burkina Faso) ne doit pas faire perdre de vue qu'en matière de développement, le continent africain a besoin tout d'abord de puiser dans le propre génie de sa population, et que la solution aux défis qui se présentent à lui viendrait rarement d'ailleurs.

Le Courrier de Kinshasa

## ITURI

## Olpa exhorte les autorités provinciales à favoriser l'exercice de la liberté de la presse

L'ASBL, qui prend acte de la libération d'un journaliste dans cette province, attend des autorités de cette partie de la RDC, à promouvoir le droit d'informer et d'être informé.



Une marche organisée par Olpa/archives

L'organisation de promotion et de défense de la liberté de la presse, Observatoire de la liberté de la presse en Afrique (Olpa) a pris acte de la libération, le 21 août 2019, du journaliste Aristote Kandadu, à Geti, province de l'Ituri. Cette organisation fait savoir dans son communiqué du 22 août qu'Aristote Kandadu a été remis en liberté, le 21 août, après neuf jours de détention à la prison de Geti. Alors qu'il a été interpellé, le 12 août, par un groupe d'éléments de la police sur instigation du responsable local de l'Agence nationale des renseignements (ANR/Geti). Aristote Kandadu, souligne Olpa, revenait d'un reportage

sur la cérémonie officielle du lancement du pré-cantonement des miliciens des Forces de résistance patriotique de l'Ituri. « Il a été conduit au commissariat de police de Geti où il a été entendu sur procès-verbal par un officier de police judiciaire qui l'a accusé d'atteinte à la sûreté de l'État », a souligné cette organisation. Selon Olpa, l'ANR reprocherait au journaliste d'avoir minimisé, sur les réseaux sociaux et sur les médias locaux, le bilan de la reddition des miliciens annoncé par le gouverneur de la province d'Ituri, Jean Bamanisa Saidi. De son côté, le journaliste, qui a subi de mauvais traitements avant

son transfert à la prison de Geti, a rejeté toutes ces accusations. Une incarcération injustifiée Olpa, qui a dit prendre acte de cette libération d'Aristote Kandadu, condamne fermement, par ailleurs, cette incarcération du journaliste que l'organisation qualifie d'injustifiée. « Il s'agit manifestement d'une atteinte à la liberté de la presse garantie par la législation congolaise et les instruments juridiques internationaux relatifs aux droits de l'homme », a souligné l'ASBL, qui exhorte les autorités provinciales de la province de l'Ituri à favoriser l'exercice du droit d'informer et d'être informé.

Lucien Dianzenza

## LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)  
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

## DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse  
Secrétariat : Raïssa Angombo

## RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama  
Assistante : Leslie Kanga  
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions : Gerry Gérard Mangondo  
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara  
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

## RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,  
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion  
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko  
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé  
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia  
Service International : Nestor N'Gampoula

(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

ÉDITION DU SAMEDI : Quentin Loubou (Coordination), Dury Emilia Gankama

## RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono  
Lucie Prisca Condhét N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara  
Commercial : Mélaine Eta  
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikomat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).  
Tél. (+242) 06 963 31 34

## RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault  
Chef d'agence : Nana Londole  
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali  
Coordonnateur : Alain Diasso  
Économie : Laurent Essolomwa,  
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi  
Culture : Nioni Masela  
Sports : Martin Enyimo  
Comptabilité et administration : Lukombo  
Caisse : Blandine Kapinga  
Distribution et vente : Jean Lesly Goga  
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC -

Tél. (+243) 015 166 200

## MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)  
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

## INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle  
Adjoint à la direction : Christian Balende  
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

## ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault  
Secrétariat : Armelle Mounzeo  
Chef de service : Abira Kiobi  
Suivi des fournisseurs : Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso  
Personnel et paie : Stocks : Arcade Bikondi  
Caisse principale : Sorrelle Oba

## PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga  
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna  
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré  
Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama  
Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto  
Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima  
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin

Maouakani

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelé Ngonu

## TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

## INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila  
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi  
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo  
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

## DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué  
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou  
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse  
Assistante : Marlaïne Angombo

## IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo  
Chef de service pré-press : Eudes Banzouzi  
Gestion des stocks : Elvy Bombete  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo  
Tél. : (+242) 05 629 1317

eMail : imp-bc@adiac-congo.com

## INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate  
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

## LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

## GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.  
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

## ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale  
www.lesdepechesdebrazzaville.com  
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /  
Tél.: 06 700 09 00 /  
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr  
Président : Jean-Paul Pigasse  
Directrice générale : Bénédicte de Capèle  
Secrétaire général : Ange Pongault

## ÉCOLES PUBLIQUES

# 336 millions de dollars annuels pour résoudre l'équation de la gratuité de l'enseignement

Après l'annonce de la suppression de tous les frais qui étaient payés par les parents, l'État s'est par ailleurs porté garant dans la prise en charge de la prime des enseignants de Kinshasa et des provinces notamment par le réajustement de leurs salaires, de leurs indemnités de transports et de leurs logements.

On en sait un peu plus sur les contours de la gratuité de l'enseignement de base en RDC, une des promesses de campagne du chef de l'État, Félix Tshisekedi, dont il est sur le point de concrétiser. La deuxième table organisée à cet effet afin d'examiner, entre autres, le mode de financement de cette approche, a évalué à 336 millions de dollars par an le coût de cette opération qui sera totalement prise en charge par l'État congolais. Mensuellement, l'État devra déboursier 28 millions de dollars pour se conformer aux prescrits de l'article 47 de la Constitution qui pose clairement le principe de la gratuité de l'enseignement de base. Les travaux du Congo fleuve hôtel étaient de haute facture car ils ont permis de lever certaines équivoques en rapport avec la matérialisation de ce projet. Une chose est sûre, c'est qu'il s'agit là d'une option irréversible dont les premiers effets seront ressentis dès la rentrée scolaire de septembre 2019 dans les écoles publiques, à en croire le ministre intérimaire de l'Enseignement primaire, secondaire et



Des participants à la table ronde sur la gratuité de l'enseignement en RDC

professionnel, Emery Okundji. Il en ressort que l'État va prendre en charge tous les frais scolaires, mettant ainsi fin au phénomène de prise en charge des enseignants par les parents d'élèves, une pratique qui, durant trente ans, avait avili le système éducatif congolais. Plus concrètement, la gratuité de l'enseignement entraîne automatiquement la suppression des frais tels que le minerval, les assurances, les frais de fonctionnement, les épreuves, le bulletin et ceux d'identification des élèves qui étaient du ressort des parents. L'État s'est, par ailleurs, porté

garant dans la prise en charge de la prime des enseignants de Kinshasa et des provinces notamment par le réajustement de leurs salaires, de leurs indemnités de transports et de leurs logements. La finalité d'une telle approche, indique-t-on, est de mettre fin aux impaiements des enseignants ainsi qu'à l'afflux au sein de la corporation des non-mécanisés et de nouvelles unités. Cependant, il y a des inquiétudes que n'arrêtent d'exprimer certains analystes qui estiment qu'on va un peu vite en besogne. Déjà, avec un État qui a difficile à se doter d'un

budget conséquent à la hauteur de ses ambitions, la gratuité de l'enseignement avec tout ce qu'elle implique en termes de financement, paraît très fastidieuse et même trop prétentieux, estiment certains esprits. D'où la mise en garde d'un expert du secteur pour qui « la gratuité prônée par le chef de l'État n'est pas certes utopique, mais paraît difficile dans son application immédiate ». Il estime qu'il y a des conditions à remplir.

« Il faut notamment un barème spécifique pour l'enseignant afin qu'il travaille dans des conditions normales

et universellement reconnues», précise-t-il. Il s'interroge également sur la capacité d'absorption des écoles publiques à recevoir les élèves. Les chiffres officiels annoncent près de 5000 établissements scolaires sur toute l'étendue de la République. Ce qui paraît très peu par rapport à la masse d'enfants en âge de scolarité dont regorge le pays. D'après les chiffres du Partenariat mondial de l'éducation dans son rapport du mois de mai, la RDC compterait 3,5 millions, soit 26,7 % d'enfants en âge de fréquenter l'école primaire, mais qui ne sont pas scolarisés. La RDC passe, selon la source, pour l'un des pays avec le plus grand nombre d'enfants non scolarisés. À ce sujet, le président Félix Tshisekedi a promu de construire et de réhabiliter près de cent cinquante écoles dans son programme de cent jours. Toute une gageure.

Ce qui est sûr est que les écoles publiques seront inondées dès la prochaine rentrée scolaire et le risque des tensions est déjà perceptible dans les établissements à faible capacité d'accueil. L'essentiel dans cette dynamique est de donner un signal fort en faveur de l'accès par tous à une éducation de base, gage pour le développement de la RDC qui a plus que besoin d'une jeunesse formée et instruite, pour se hisser au niveau des États modernes.

Alain Diasso

## JUSTICE

## José Makila porte plainte contre deux internautes

L'ex-vice Premier ministre sous Bruno Tshibala et sénateur les accuse d'atteinte à sa dignité en publiant sur les réseaux sociaux des images lui attribuées.

Au nom du collège d'avocats de José Makila, Georges Kapiamba a déposé, le vendredi 23 août 2019, une plainte au Parquet près la Cour de cassation contre deux internautes pour atteinte à la dignité de leur client. Ces deux personnes ont été identifiées comme auteurs des faits d'imputations dommageables en publiant des images presque obscènes attribuées à José Makila dans les réseaux



José Makila Sumanda

sociaux.

Dans cette plainte enregistrée sous 10/CAB/KA/GK/2019, ce collectif d'avocats qualifie ces images placées sur la place publique

« des faits graves qui ont porté atteinte à l'honneur et la dignité » de son client qui est actuellement sénateur.

Dans leurs attentes, José Makila et ses avocats espèrent de la justice, des poursuites pénales contre les auteurs de ces images pour qu'ils répondent de leurs actes. Mais aussi ils souhaitent que ces images soient retirées de ces réseaux par les fournisseurs

d'internet ou les sites où elles ont été postées.

« Mon client a prié au parquet de bien vouloir adjoindre les fournisseurs de l'internet, pour ceux qui l'ont placé dans leurs sites, et des réseaux sociaux (Twitter, WhatsApp, Facebook) à retirer sans condition lesdites images de leurs canaux de communication », a déclaré cet avocat, indiquant que dans la plainte, le collectif a également annexé, comme preuves, les disques contenant ces images telles que postées sur le net.

Lucien Dianzenza

## LUTTE CONTRE ÉBOLA

## L'organisation d'une marche de soutien aux équipes de riposte

La marche qui s'est déroulée, le jeudi 22 août, a été initiée par le gouverneur de la province du Nord-Kivu, M. Carly Nzanzu Kasivita, avec la coordination générale de la riposte au virus Ebola de Goma dans l'objectif de soutenir le mécanisme de la réponse à la maladie à Goma.

La marche est partie du stade de l'Unité à la tribune publique en passant par les ronds-points des forces armées, Tshikudu, de l'Indépendance et de Rutshuru. On compte donc plus d'un millier de marcheurs sur près de 10 km à travers la ville de Goma parmi lesquels tous les partenaires de la RDC dans la riposte, toutes les grandes institutions publiques et privées, les services de sécurité, les partis politiques, les associations, les forces vives et tant d'autres organisations tant nationales qu'internationales, y compris la communauté, ont pris part à cette manifestation de masse. Le gouverneur Carly Nzanzu Kasivita a, à cet effet, déclaré : « L'épidémie a commencé dans le territoire de Beni, mais aujourd'hui elle a atteint Goma et même le



Sud-Kivu. Cela est justement dû au manque d'un détail très important, notamment l'Engagement communautaire. C'est pourquoi je félicite et remercie tout celui qui a marché avec le slogan "stop Ebola" » ;

Le Pr Stève Ahuka, expert at-

taché au secrétariat technique du Comité multisectoriel à la riposte à la maladie à virus Ebola, a réitéré le sentiment de reconnaissance pour les efforts fournis et conjugués par les autorités de la province du Nord-Kivu à tous les niveaux. Tout en soulignant que cette

Un centre de traitement Ebola à Beni  
marche de soutien s'inscrit dans le cadre du renforcement de l'engagement non seulement des autorités provinciales et des communautés des zones touchées par la maladie mais également de toutes les forces vives du Nord-Kivu et témoigne ainsi leur contribution à la lutte

contre ce fléau et leur volonté de mettre fin à cette épidémie dans leur contrée.

Pour sa part, le Dr Bashir Mbo-dj, incident manager de l'OMS à Goma, a souligné que toutes les interventions que les partenaires ont menées aux côtés des autorités de la République démocratique du Congo visent à interrompre la chaîne du virus Ebola afin d'arrêter véritablement la propagation de la maladie et prévenir sa transmission dans les autres contrées, ainsi qu'aux pays voisins de la RDC ; « Malgré les différents défis, nous avons pu installer huit laboratoires, dix centres de transit, sept centres de traitement Ebola, vacciner plus de 200.000 personnes et nous comptons près de neuf cents guéris », a-t-il indiqué. Il a reconnu que la lutte contre Ebola fait face à plusieurs défis, notamment l'insécurité dans quelques zones qui, insiste-t-il, ne nous permet pas de travailler convenablement, ainsi que la mobilisation et l'adhésion totale des communautés.

Blandine Lusimana

## INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo  
un acteur économique majeur à vos côtés



\*CONNECTEZ-VOUS

[www.lesdepechesdebrazzaville.fr](http://www.lesdepechesdebrazzaville.fr)  
[www.adiac-congo.com](http://www.adiac-congo.com)

LES DÉPÊCHES  
DE BRAZZAVILLE

CONTACTEZ  
NOUS

84, boulevard Denis-Sassou-N'Gessou  
Brazzaville - République du Congo  
[regie@lesdepechesdebrazzaville.fr](mailto:regie@lesdepechesdebrazzaville.fr)



## AUDIOVISUEL

# Soixante-quatorze journalistes titulaires et étudiants formés aux techniques du métier

**La cérémonie de remise des attestations à ces apprenants a eu lieu, le 23 août au Centre national de radio et télévision (CNRTV), à Nkombo, sous les auspices du directeur des informations de la télévision nationale, Borgea Samba.**

Le stage à l'intention des stagiaires de la radio et télévision nationale, et des étudiants en journalisme s'est tenu du 15 juillet au 13 août au CNRTV. Il a été animé, pour le volet télévision, par Alexis Damasse Melon dit Alexis de la rivière, coordonnateur dudit stage ; pour le volet animation d'antenne radio par, Ghislaine Kinouani et pour le volet reportage radio, par Ludovic Saboukoulou Makoumbou.

En pratique, trois reportages ont été réalisés à 100% par des stagiaires. Au cours de ce stage, ils ont appris à rédiger des brèves, faire des commentaires tant passables qu'acceptables. Il y a eu aussi les visites guidées dans les organes de presse au-



Un échantillon des journalistes stagiaires et étudiants en journalisme

diovisuelle de la place, a indiqué Alexis Damasse Melon. Dans leur mot de remerciement lu par Héritier Banabele, les apprenants ont souhaité que cette initiative soit pérenne. « Nous sollicitons des autorités pu-

bliques de faire du CNRTV un centre national de formation et de perfectionnement des journalistes à l'instar du CFPJ de France », ont-ils proposé. Répondant au vœu des apprenants, le directeur des

informations parlant en lieu et place du directeur général de la télévision nationale, André Ondélé, leur a fait savoir que la direction générale de la télévision n'est pas indifférente

à leur soit d'apprendre. « Vous n'êtes pas tous ici parce que vous ignorez tout du reportage ou du journalisme, mais vous y êtes, pour certains en tout cas, parce que vous êtes convaincus que le savoir s'entretient et se renouvelle, surtout dans un contexte marqué par ce que Alain Finkielkraut appelle la dictature de l'urgence, tout va vite, tout se périmite vite », a-t-il indiqué.

Il leur a assuré de rendre pérenne ce genre de formation dans le cadre du soutien à la formation continue des agents du CNRTV et des apprenants extérieurs désireux de s'armer de connaissances dans le domaine du journalisme. Ainsi, de cette initiative naît une ambition de faire du Centre national de radio et de télévision, non seulement le fer de lance du paysage audiovisuel, mais aussi un centre de formation permanent dans les métiers de l'audiovisuel. C'est un rêve certes, mais qui peut devenir une réalité.

**Bruno Okokana**

## COMMUNE DE BRAZZAVILLE

## La gare routière du marché Thomas-Sankara reouverte

**Le maire de Brazzaville, Christian Roger Okemba, a rouvert le 22 août, à la circulation et aux activités commerciales, la gare routière du marché Thomas-Sankara, située dans le neuvième arrondissement, Djiri.**

Autrefois grand borbier, la gare routière du marché Thomas-Sankara est à nouveau mise en service après plusieurs mois de travaux d'aménagement, d'électrification et de pavage sur fonds propre de la mairie de Brazzaville. Plusieurs commerçants et les associations des syndicats de transporteurs en commun ont témoigné leur satisfaction parce que les opérations de vente d'articles, de transaction et d'activités commerciales se feront désormais en respectant les normes d'hygiène.

« Que chaque année, le maire pense à paver une bretelle de route ou d'autres gares routières, je pense bien que cela va soulager les citoyens. Faisons beaucoup avec peu », Ulrich Goma, secrétaire général du collectif des syndicats des transporteurs en commun.

Outre la gare routière du marché Thomas-Sankara, la mairie de Brazzaville a aussi entrepris les travaux d'aménagement de l'avenue des ambassadeurs qui conduit au quartier Jacques Opangault dans le sixième arrondissement Talangai, et a finalisé la réhabilitation ainsi que l'électrification de la gare routière du marché Bourreau, dans l'arrondissement 1 Makélékélé.

« Brazzaville se construit et se construira. Grâce à l'appui de tous, nous avons pu construire cet ouvrage. À Brazzaville, nous avons beaucoup de défis à relever. Du côté des quartiers Mouhouni et Domaine, les populations s'impatientent de la construction des autres ouvrages », a indiqué Christian Roger Okemba.

Il a instruit les vendeurs à la préservation de l'ouvrage et au respect des normes d'hygiène.

Rappelons que la gare routière du marché Thomas-Sankara est un carrefour de plusieurs lignes de transport en commun.

**Fortuné Ibara**

## LUTTE CONTRE LE TERRORISME

## L'ONU invite les Etats et les dirigeants du monde à faire preuve de solidarité

**En marge de la commémoration de la journée internationale dédiée aux victimes du terrorisme, le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, a fait une déclaration, ce 22 août, exhortant les Etats et les dirigeants du monde à être plus solidaires pour contrer le phénomène.**

Demandant à la communauté internationale d'exprimer sa solidarité avec les pays victimes du terrorisme, le secrétaire général de l'ONU, António Guterres, a souligné que la célébration de cette journée nous donne l'opportunité de rendre hommage et se souvenir des attaques terroristes qui deviennent une monnaie courante dans beaucoup de pays.

« Je souhaite que nous pensons tous aux vies qui ont été changées pour toujours à cause du terrorisme. Engageons-nous à montrer aux victimes qu'elles ne sont pas seules et que la communauté internationale leur exprime sa solidarité là où elles se trouvent », a déclaré le responsable onusien tout en rappelant que le phénomène du terrorisme sous toutes ses formes et dans toutes ses manifestations reste un défi commun et mondial. Car, les ravages qu'il cause pour les personnes, les familles et les communautés s'inscrivent dans la durée et, si les profondes cicatrices qu'il laisse peuvent s'estomper avec le temps, elles ne disparaissent jamais. Ainsi, partout dans le monde, ces victimes et les rescapés, notamment les hommes et les femmes doivent avoir une chance de trouver l'apaisement par la voie de la justice et du réconfort. D'autant plus, des milliers d'entre eux font preuve d'une résilience, d'un courage et d'une force d'âme considérables. Ils ont aussi constitué des alliances mondiales et se sont dressés contre les discours

fallacieux propagés par les terroristes et ont élevé leurs voix contre la menace du terrorisme et l'absence de condamnation et de justice.

**Il faut un soutien pluridimensionnel à long terme**

Selon le secrétaire général de l'ONU, il faut procurer aux victimes et aux rescapés du terrorisme un soutien pluridimensionnel à long terme. Cela ne peut être possible qu'en ayant des partenariats avec les gouvernements et la société civile pour leur permettre de guérir, de se rétablir et de reconstruire leur vie.

« L'ONU a déjà aidé à rassembler et à faire entendre les voix des victimes du terrorisme grâce aux activités du bureau de lutte contre le terrorisme. La récente adoption par l'Assemblée générale des Nations unies d'une résolution consacrée aux victimes et à la création d'un groupe des amis des victimes du terrorisme sont de nouvelles initiatives destinées à élargir et à renforcer cet appui », a ajouté le secrétaire général de l'ONU avant de signaler que l'ONU organisera, en 2020, le premier congrès mondial des victimes du terrorisme.

« J'ai rencontré des survivants d'attaques terroristes au début de l'année et j'ai été profondément ému par leur courage et leur résilience. Leur message était clair et simple. Les personnes et les communautés doivent se rapprocher pour devenir plus fortes. Faisons donc de ces expériences douloureuses des forces de changement puissantes et positives. Car, c'est une leçon pour nous tous », a encore déclaré Antonio Guterres.

**Nécessité d'une participation active des femmes**

Abordant dans le même sens que Antonio

Guterres, le directeur exécutif de l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime (ONUDC), Yury Fedotov, a, pour sa part, reconnu que cette journée commémorative et d'hommage a pour but de réaffirmer la détermination de tous à rester unis et à trouver les stratégies pour empêcher le terrorisme afin que de telles tragédies ne se reproduisent plus.

« Les gouvernements doivent faire davantage pour promouvoir des approches de justice pénale axées sur les victimes et fondées sur les droits dans le cadre des programmes antiterroristes qui répondent à tous les aspects des besoins des victimes », a-t-il ajouté en soulignant que comparativement aux hommes, les femmes sont souvent la cible des terroristes et que leur participation et leur leadership sont nécessaires, notamment si nous voulons renforcer la prévention et la lutte contre le terrorisme.

**Garantir les droits des victimes**

De son côté, le rapporteur spécial des Nations unies sur la protection et la promotion des droits de l'homme et des libertés fondamentales dans la lutte contre l'antiterroriste, Fionnuala Ní Aoláin, a exhorté les gouvernements à intensifier leurs efforts pour reconnaître les droits des victimes du terrorisme, en leur garantissant l'accès à la justice ainsi que leurs droits de recours et de réparation, tels que prévu par le droit international.

« Les victimes du terrorisme font face à des défis multiples et variés. Cela inclut le fait que les auteurs détruisent et blessent sans aucune sanction... Je dois rappeler aux États que la protection et la garantie des droits des victimes font partie des stratégies fondamentales pour prévenir le terrorisme et mettre un terme aux cycles générateurs de violence », a précisé le rapporteur spécial.

**Rock Ngassakys**

## CENTRAFRIQUE

## Trois millions de personnes ont besoin d'assistance

**Le Programme alimentaire mondial des Nations unies (PAM) a besoin de 35,5 millions de dollars pour doubler son aide humanitaire en Centrafrique.**

L'agence onusienne, en manque de financement, appelle la communauté internationale à financer les 35,5 millions de dollars pour apporter son assistance à la population. Le PAM cherche à doubler son aide sur l'ensemble du pays d'ici décembre 2020. Mais « cette augmentation ne sera possible que si ce financement supplémentaire est obtenu », a prévenu le porte-parole du PAM, Hervé Verhoosel. « Près de trois millions de personnes en République centrafricaine ont besoin d'une assistance humanitaire, soit près de deux sur trois, ce qui en fait la troisième plus grande crise humanitaire au monde, après le Yémen et la Syrie, en termes de proportion de la population totale nécessitant une aide humanitaire », a déclaré le porte-parole du PAM, actuellement en visite dans ce pays d'Afrique centrale. Le conflit armé interne qui dévaste la RCA depuis 2014

a contraint des centaines de milliers de personnes à fuir leur domicile, provoqué une grave interruption des services sociaux de base et a déplacé une personne sur quatre, soit plus de 600 000 personnes déplacées à l'intérieur des frontières et plus de 500 000 réfugiés ayant fui vers les pays voisins.

« La situation s'est encore détériorée au cours des dix-huit derniers mois, entraînant une augmentation importante des besoins humanitaires », a-t-il alerté. Bien que la signature de l'accord de paix entre le gouvernement et quatorze groupes armés en février dernier ait amélioré la stabilité de certaines zones, la situation humanitaire reste dramatique, souligne le PAM. 1,8 million de personnes en Centrafrique sont en situation d'insécurité alimentaire grave. Avec un taux de 38% sur l'ensemble du pays, la malnutrition chronique chez les enfants de moins de cinq ans reste élevée. La malnutrition aiguë reste également très répandue avec au moins un enfant sur

deux âgé de 2 à 6 ans qui en souffre. « Cette combinaison de malnutrition chronique et aiguë est particulièrement dévastatrice et continue de poser un risque majeur pour le développement de l'enfant », a prévenu le porte-parole.

En réponse aux besoins urgents croissants, le PAM a révisé ses objectifs en Centrafrique et a amélioré la qualité de son assistance à la population touchée. L'élargissement de la riposte de l'agence onusienne comprendra l'intensification de ses distributions générales de vivres et ses activités de nutrition (préventives et thérapeutiques) pour cibler les enfants âgés de 0 à 5 ans, ainsi que les mères enceintes et les mères allaitantes, pour lutter contre la malnutrition infantile à la source. L'agence onusienne a besoin de 35,5 millions de dollars d'ici la fin de l'année pour atteindre son objectif. À ce jour, les quatre principaux pays donateurs des opérations du PAM en RCA sont les États-Unis, l'Allemagne, le Canada et la Suisse.

Josiane Mambou Loukoula

## G7 DE BIARRITZ

## Les ONG environnementales menacent de boycotter le sommet

**Une trentaine d'ONG environnementales ont annoncé qu'elles boycottent le G7, s'estimant tenue à l'écart du sommet qui se tient ce week-end à Biarritz.**

À la veille de l'ouverture du G7 qui se tiendra du 24 au 26 août, à Biarritz, le président français, Emmanuel Macron va recevoir des représentants de la société civile, après que que plusieurs ONG ont décidé de boycotter l'événement, regrettant d'être laissées « à l'écart » du sommet. L'Élysée a déclaré « regretter vraiment qu'une trentaine d'ONG, réunies au sein du Réseau action climat (RAC), aient annoncé leur refus d'aller au sommet qui s'ouvre demain à Biarritz. « La porte reste ouverte (et) notre volonté d'associer pleinement la société civile reste entière », a assuré l'Élysée, qui vient de faire un premier pas vers l'apaisement, en annonçant l'ouverture du centre de presse, à davantage d'ONG, comme elles l'ont demandé. Le RAC a dénoncé la décision de l'Élysée de « limiter le nombre d'accréditations des ONG (et de) les garder

à l'écart du sommet (regrettant) une atteinte à la liberté d'expression de la société civile ». La présidence met également en avant l'organisation d'une journée « de dialogue » sur des points focaux, comme l'égalité hommes-femmes, la lutte contre les inégalités la protection du climat, qui sont les principaux thèmes de la France pour le G7. La journée d'aujourd'hui a débuté par une rencontre avec les représentants du Conseil consultatif du G7 pour l'égalité entre les femmes et les hommes, présidé par les deux prix Nobel de la paix 2018, Nadia Murad, jeune Irakienne de la minorité des Yézidis, et Denis Mukwege, gynécologue de la RD Congo. Les anti-G7 sont réunis depuis le 21 août pour un contre-sommet à Irun en Espagne et Hendaye en France, pour dénoncer la « bunkerisation » du sommet. Ils appellent à manifester le 24 août, jour de l'ouverture du sommet. Le sommet du G7 de Biarritz a mobilisé 13 200 policiers et gendarmes, épaulés par les forces militaires.

Noël Ndong

# IMPRIMERIE \* DU

## BASSIN DU CONGO



**LEADER DANS L'IMPRESSION PRESSE OFFSET AU CONGO**

+242 06 951 0773  
+242 05 629 1317

Imp.bc@adiac-congo.com

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso  
Brazzaville - République du Congo



AGENCE D'INFORMATION  
D'AFRIQUE CENTRALE

## GAMBIE

## La fonction de ministre de la Défense réinstaurée

Après vingt-deux ans, l'armée gambienne retrouve un ministère de la Défense. Le nouveau ministre, Sheikh Omar Faye, diplomate de carrière, aura pour mission de réformer l'armée gambienne et de réduire ses effectifs.

« Cette nomination est une très bonne nouvelle », réagit une source proche du milieu sécuritaire. L'appareil sécuritaire gambien est en train d'être réformé, et « il était important de séparer le portefeuille de ministre de la Défense et la fonction de président », a simplement réagi la porte-parole de la présidence. Il s'agit en quelque sorte d'un retour

à la normale, puisque sous l'ancien régime, le président de la République Yahya Jammeh, voulant tout contrôler, se réservait les prérogatives d'un ministre de la Défense. Le nouveau ministre Sheikh Omar Faye a une solide carrière diplomatique, ambassadeur à Washington et consul général de Gambie à Jeddah en Arabie saoudite. Ancien sprinteur — il a participé aux

JO de 1984 — Sheikh Omar Faye a fait carrière dans l'armée jusqu'en 1994, lorsqu'il a quitté la Gambie pour les Etats-Unis, selon la lettre d'information spécialisée All-Gov.com. De retour en Gambie en 2005, il devient chef de la communication du cabinet du président Jammeh, puis ministre de la Jeunesse et des Sports. Autre point fort, la presse gambienne relève que Sheikh Omar Faye fut l'un des premiers diplomates à prendre ses distances avec Yahya Jammeh lors de l'im-

pas politique en 2016. Yahya Jammeh n'avait quitté son pays pour la Guinée équatoriale qu'après six semaines d'une crise à rebondissements et sous la pression d'une intervention militaire et diplomatique régionale. Avec la nomination d'un ministre de la Défense, le président Adama Barrow accepte l'entrée d'un homme fort dans le gouvernement. De nombreux dossiers chauds attendent Sheikh Omar Faye : réduction des effectifs, nouvelles conditions de recrute-

ments, mises à la retraite. A noter également le limogeage du ministre de l'Intérieur Ebrima Mballow remplacé par l'ancien inspecteur général de la police Yankuba Sonko, quatrième ministre de l'Intérieur en deux ans et demi. Le secrétaire général et chef de la Fonction publique, Ebrima Camara, a été remplacé par Muhammed B.S. Jallow. Ni la présidence ni le porte-parole du gouvernement n'ont commenté ce mini remaniement.

Josiane Mambou Loukoulou.

## EXPOSITION-VENTE

## « Ecllosion » de Girel Nganga en séjour aux ateliers Sahn

Les ateliers Sahn accueillent, depuis le 27 juillet, la première rétrospective d'un de ses poulains, Girel Nganga. Ce vernissage, qui a ému le public à son ouverture, se terminera le 27 août.

C'est depuis ses 19 ans que le jeune artiste peint professionnellement. La présente exposition, baptisée « Ecllosion », puise son originalité dans la liberté d'expression artistique que Girel Nganga a acquis grâce à son immersion dans l'art contemporain aux ateliers Sahn et à sa découverte du Louvre lors de sa résidence artistique à Paris l'an

der. Coûtant entre 70.000 et 450.000 FCFA, ces œuvres évoquent entre autres la nostalgie, le bien-être universel, le travail, la perspicacité, l'écllosion...

Girel Nganga a utilisé, pour la réalisation de ses œuvres, la technique de l'acrylique ainsi que du collage de CD. Ce dernier, par son aspect circulaire, met en avant la permanence de la pensée qui semble sans fin. Néanmoins, Girel choisit d'utiliser des fragments tel que du copal pour manifester la difficulté de la transmission du savoir. Le recyclage possède aussi une fonction essentielle dans ses ta-

personne de côté car chaque vie compte ». De la même manière que Marcel Gotène avait accueilli Girel dans son atelier par la phrase : « Considère mon atelier comme le tien », l'artiste invite chaleureusement tout public à visiter son univers artistique.

Notons que c'est entre 2006 et 2009 que le jeune artiste perfectionne son talent et étudie la peinture sur toile à l'école de peinture de Poto-Poto. Ensuite, il a poursuivi en apprentissage auprès d'Hilarion Ndinga, un grand nom de la peinture congolaise. Si Girel doit à ce dernier une partie de ses connaissances, il s'inspire également d'autres talentueux peintres congolais tels que Marcel Gotène, Mpo Gerli ou encore Oyou Adam.

Par ailleurs, ce n'est pas la première fois que Girel Nganga expose aux ateliers Sahn. En résidence de création au sein de cette plate-forme culturelle en 2015, Girel avait notamment participé, la même année, à l'exposition « Poto-Poto » qui s'était tenue du 29 mars au 29 juin, « Sony m'a rendu son destin », qui rendait hommage à l'écrivain congolais Sony Labou Tansi.

Le jeune peintre est un grand habitué de la Rencontre internationale d'art contemporain (Riac) organisée, depuis 2012, par les ateliers Sahn. Son appétit pour le design le pousse à participer à l'atelier éponyme des 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> éditions de la Riac puis à exposer à la 2<sup>e</sup> édition du Salon national des inventions des produits de l'industrie et de l'artisanat.

En 2017, lors de la 6<sup>e</sup> édition de ce rendez-vous important de l'art, il a été lauréat du Prix de l'Institut français du Congo avec, à la clé, une résidence artistique à Paris.

Merveille Atipo (stagiaire)

## FOOTBALL

## Le week-end des Diablies rouges et des Congolais de la diaspora en Europe



Un but et une passe décisive pour Sylvér Ganvoula lors du nul arraché par Bochum face au Wehen Wiesbaden (instagram)

Allemagne, 4<sup>e</sup> journée, 2<sup>e</sup> division

Sylvér Ganvoula sort Bochum d'une mauvaise passe. Alors que Wiesbaden menait 3-1 à l'extérieur, l'attaquant congolais délivre une passe décisive à Osei-Tutu (2-3, 87<sup>e</sup>). Puis marque le penalty du 3-3 à la 90<sup>e</sup>. Averti à la 95<sup>e</sup>, il totalise 2 buts et 2 assistances en 3 matchs de championnat (et 3 buts en 1 match de Coupe).

Allemagne, 5<sup>e</sup> journée, 4<sup>e</sup> division, groupe Ouest

Remplaçant, Exaucé Andzouana est entré en jeu à la 78<sup>e</sup> lors de la victoire de Verl sur le SC Bonner (3-1). Le score était acquis.

Espagne, 2<sup>e</sup> journée, 1<sup>re</sup> division

Sans Baron Kibamba, non convoqué, le FC Séville l'emporte 1-0 face à son voisin, Grenade.

La réserve du club andalou débutera sa saison ce samedi face à Yeclano pour le compte de la première journée de Segunda B (3<sup>e</sup> division).

Espagne, 2<sup>e</sup> journée, 2<sup>e</sup> division

Sans Yhoan Andzouana, absent du groupe, Girona est défait à Albacete (0-1).

Pays-Bas, 3<sup>e</sup> journée, 2<sup>e</sup> division

Cambuur et David Sambissa s'inclinent à Breda (0-1). Le latéral gauche formé à Bordeaux, titulaire, a été averti à 50<sup>e</sup>.

Suisse, 5<sup>e</sup> journée, 2<sup>e</sup> division

Sans Kévin Monziano, arrivé quelques jours auparavant (voir par ailleurs), les Grasshoppers de Zurich concèdent le nul 2-2 face à Winterthur. Les Zurichois ont été réduits à dix dès la 34<sup>e</sup> minute.

Camille Delourme



« Ecllosion », pièce maîtresse de l'exposition

dernier. Le Louvre a constitué pour lui un choc esthétique de par la richesse et la beauté de ses collections.

Il présente à l'occasion de cette exposition une dizaine d'œuvres fictives et réelles peintes en 2019 autour de la pièce maîtresse intitulée « Eclo-

bleaux. Ce processus lui permet de redonner vie et valeur aux objets désuets (bouteilles plastiques, capsules de bouteilles, cordes...).

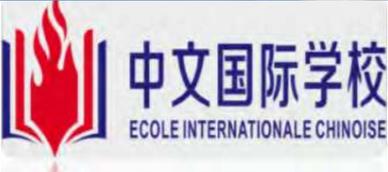
Par ce mixage de matériaux, Girel désire transmettre un message humaniste indiquant « qu'il ne faut mettre rien, ni

## Arrêt sur image



Des torchères au milieu des habitations à Pointe-Noire/Adiac

Les recommandations prises par le président de la République de réduire davantage le torchage du gaz en République du Congo à l'horizon 2012 ne sont pas du tout respectées par certaines sociétés. Ces torchères présentant pourtant des effets négatifs sur la société et son environnement continuent d'être présentes au milieu des habitations dans certains quartiers de la ville océane.





**Soyez les bienvenus à l'école internationale chinoise**

**Du nouveau à Brazzaville**

*Cette école très modernisée permettrait à vos enfants de :*

- Etre les premiers au Congo à apprendre le chinois avec les enseignants chinois dès un âge tôt
- Maîtriser la langue et la culture chinoise
- Avoir une vue et une pensée internationales.
- Entrer facilement dans les meilleures universités chinoise après le Bac.
- Devenir un modèle pour la coopération sino-congolaise.
- Créer un bel avenir dans la vie



**DU NOUVEAU A Brazzaville**

**Contact**  
06 615 66 66 / 05 345 66 66  
Mail: [ecolechinois@hotmail.com](mailto:ecolechinois@hotmail.com)

**Adresse**  
138, Eugène Etienne, Centre-ville, Brazzaville



### LA RENTRÉE POLITIQUE DU P.A.R

## LE TEMPS EST VENU

### P.A.R

Parti pour l'Action et la République  
Fidélité \* Ambitions \* Engagements

Pour agir ensemble,  
Pour tout changer,  
Où la loi de l'argent et des intérêts des lobbies ne doivent plus régner en maîtres,  
de poser les bases du développement,  
de renverser les priorités,  
de construire une République ouverte sur le monde,  
de bâtir une République des départements, Régions, Communes, Arrondissements et Mairies,  
d'ériger une République agissant pour l'intérêt général.

Pour l'avenir de la République, donnons le pouvoir au peuple !.  
On n'aime jamais autant que son pays l'identité de la République, la richesse de sa culture, la gloire de son histoire, l'excellence de ses produits, l'intelligence de ses industries.  
L'agriculture, l'électrification, l'éducation, la santé, la sécurité, la défense et la justice sociale doivent être au cœur de notre société avec un commerce ouvert sur le monde. La protection de l'environnement, le tourisme et les transports doivent être aussi une priorité majeure.

Le moment est venu de faire un bon choix.  
Nous avons le choix entre le sursaut ou la catastrophe ; entre la solidarité ou la montée de la haine ethnique, entre une nouvelle manière de vivre ensemble ou la continuation des égoïsmes détruisant un lien social.  
Il faut absolument que la République retrouve son sens d'une Répu-

blique digne. Nous ne pouvons donc pas laisser la République se perdre ou être détruite par les « pilliers ». Le temps est venu d'en finir avec ce vieux monde destructeur et de mettre fin aux inégalités sociales. La République doit devenir la matrice, la démocratie, au service d'un grand projet de justice sociale et d'égalité des droits.

Le temps est venu de respecter les droits des êtres vivants, de condamner les génocides, de défendre la biodiversité et les droits de la nature, de garantir à tout le monde une alimentation de qualité et des emplois durables.  
Le temps est venu d'une union qui dépende les droits des femmes et des personnes âgées, des retraités, des étudiants, des commerçants, des artisans et autres.

Ainsi, nous en finissons avec la violence pour donner la place à une société du mieux vivre, nous balaierons la haine par l'ouverture au monde.

La République, nous n'allons pas la rêver. Nous allons la construire. Tout commence avec vous le peuple cette fois-ci. Ensemble, nous pouvons tout changer.

**Anguios Nganguia Engambé**





## COMMUNIQUÉ

### A L'ATTENTION DE LA CLIENTELE DE LCB BANK



Dans le souci de toujours mieux servir son aimable clientèle, LCB Bank porte à l'attention du public l'ouverture de sa nouvelle Agence située à TALANGAI sur l'avenue Marien NGOUABI au N° 32 de la rue Lampama.

Face à un contexte économique encore préoccupant, LCB Bank poursuit sa conquête du marché congolais. LCB Bank et son équipe souhaitent une chaleureuse bienvenue à sa clientèle des environs, dans ce nouveau cadre.

**LCB Bank, toujours plus proche de vous !**  
**Direction Générale**

## ACCORD CONGO-FMI

## La FMC met en garde contre toute tentative d'entrave

**Le secrétariat permanent et le Comité central de la Force montante congolaise (FMC) se sont réunis, le 23 août à Brazzaville, pour apprécier le dernier discours à la nation du chef de l'Etat. A l'occasion, ils ont mis en garde tous les Congolais « détracteurs » qui tenteraient de mettre en cause le programme engagé avec l'institution onusienne.**

Dans son discours à la nation, délivré le 14 août dernier, le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, saluait la signature, le 11 juillet dernier, de l'accord triennal au titre de la facilité élargie de crédit avec le Fonds monétaire international. Mais à peine conclu, quelques Congolais ont commencé déjà à dénigrer ce programme, affirmant qu'il échouera net un jour. Suite à ces affirmations qu'elle qualifie de « gratuites », la FMC, réunie sous la houlette de son premier secrétaire, Juste Bernardin Gavet, a rendu publique une déclaration dans laquelle elle fustige cette « mauvaise foi ». Une cabale médiatique qui, selon l'organisation de jeunesse du Parti congolais du travail, n'a pour but que de « détourner la conscience des Congolais, en vue d'entamer la confiance qu'ils ont envers le président de la République ».

« La Force montante congo-

laise, qui s'engage à soutenir toute action concourant à l'exécution effective de l'accord conclu avec le Fonds monétaire international, met en garde tous ceux qui tenteraient d'entraver le processus ainsi engagé », souligne la FMC dans sa déclaration.

Par ailleurs, elle interpelle le gouvernement à mettre en œuvre les quarante-huit mesures arrêtées dans ce programme, constituant le cahier des charges de l'accord afin que le processus lancé aboutisse dans la sérénité.

En ce qui concerne la réserve du pétrole découverte dans le Delta de la Cuvette, précisément à Mikoungou, un village du district de Loukolela, la FMC soutient ce grand projet qui contribuera à la relance économique du pays. Par contre, elle s'est insurgée contre ceux qui contredisent la découverte de ce gisement. À cet effet, elle dénonce la campagne de désinformation menée par quelques acteurs politiques congolais dont le but, selon les jeunes du PCT, est de discréditer le gouvernement.

Au sujet de la crise qui a sévi au sein de la FMC, le premier secrétaire de cette organisation politique a appelé ses membres à l'unité afin que la paix y règne.

**Firmin Oyé**

## HYDROCARBURES

## Les experts appellent à une meilleure coopération entre les producteurs africains

**L'Organisation des producteurs de pétrole africains (Appo) entend encourager la construction des pipelines pour ravitailler les pays enclavés, le partenariat entre les sociétés de sous-traitance. Les experts de l'Appo réunis à Brazzaville, les 22 et 23 août, ont voulu poser les bases des réformes du secteur pétrolier.**

La rencontre des experts de l'Appo s'est tenue en prélude au premier sommet des chefs d'État et de gouvernement prévu en février 2020. « Énergie, facteur

des camions citernes pour le transport du carburant et songe à employer des moyens modernes comme l'oléoduc.

Cette nouvelle option est pos-



Les délégués présents à l'ouverture

de développement durable et d'intégration en Afrique », est le thème proposé par les experts pour la prochaine rencontre de haut niveau.

Selon le représentant national de l'Appo, André Joseph Okondza, le conclave des experts marque le début des réformes du secteur pétrolier africain. L'organisation est en train de revoir son « cahier de charges ». Elle considère inefficace l'usage

sible grâce à la coopération entre les États, a estimé André Joseph Okondza.

« L'Appo traverse une phase de réformes, de s'adapter aux nouvelles données. Nous sommes parvenus aux objectifs définis par le conseil des ministres à Malabo, en avril dernier, c'est-à-dire d'élaborer un thème à débattre lors du prochain sommet et un communiqué final qui sera ensuite approfondi par le conseil des ministres », a-t-il

indiqué.

Outre la coopération entre les industries et les sociétés de sous-traitance, les participants ont évoqué la question de la répartition des richesses issues des exploitations. Il s'agit de faire en sorte que les populations africaines bénéficient des retombées de la manne pétrolière, confie André Joseph Okondza, ajoutant que le concept de contenu local est l'une des solutions censées permettre aux pays producteurs de créer des emplois, de nouvelles entreprises locales avec une vision environnementale.

À cela s'ajoutent le programme de formation des cadres locaux et la nécessité de moderniser des infrastructures pétrolières. Le contexte pétrolier et gazier international a changé et de nouveaux acteurs sont apparus avec de nouvelles pratiques, a reconnu le directeur de cabinet du ministre congolais des Hydrocarbures, Marcelin Dibou.

« La réforme de l'Appo amorce son dernier virage. Le premier sommet des chefs d'État et de gouvernement de février 2020 constituera le départ de la nouvelle Appo. Il s'agira de la mise en place du personnel recruté, de l'occupation du nouveau siège et du démarrage effectif du fonctionnement de l'organisation », a conclu le directeur de cabinet.

**Fiacre Kombo**

## LE FAIT DU JOUR

## Les Bantous en bien

Edo Nganga a été fait commandeur dans l'ordre du Mérite congolais par le président de la République, le 15 août 2019. Nous étions le jour de l'indépendance du Congo et de la fondation, une année auparavant, de l'orchestre les Bantous de la capitale.

Trois jours auparavant, le 12 août, notre confrère Paul Soni Benga rendait à l'artiste la reconnaissance qu'il mérite à travers la projection en avant-première d'un film intitulé « Nganga Edo, le dernier des Bantous de la capitale ! ».

L'homme y livre quelques secrets de sa longue carrière musicale commencée de l'autre côté du fleuve Congo à Kinshasa où il est venu au monde ; une carrière couronnée à Brazzaville grâce au groupe dans lequel, avec ses amis Nkouka Cé-

lestin, Nino Malapet, Essous Jean Serge furent des porte-étendards.

À côté de toutes ces célébrations grandioses autour des 60 ans des Bantous de la capitale, il ne faut pas oublier de mentionner celle que pour l'éternité Mfumu a livré dans son sixième « Rétro histoire et mémoire » publié cette année. Dans cet ouvrage de 125 pages, gratifié d'un CD en hommage à Nkouka Célestin dit Célio, l'auteur explique par le menu le parcours du mythique orchestre lancé il y a six décennies et qui monta sur scène pour son concert inaugural, « en pleine saison sèche, au bar Chez Faigond, à 19h ».

La musique étant immanquablement une nourriture en partage, Mfumu n'a pas dérogé à la règle de distribuer le plat à ses convives. Il

a réuni des témoignages et écrits émanant de gens qui ont à voir avec l'art d'Orphée. Par compétence ou par appétence, observateurs et chroniqueurs dissèquent les œuvres les plus marquantes de « la belle époque » des années 1960 qui jamais peut-être ne reviendra.

Au fond, Rétro histoire et mémoire célèbre dans cette livraison-ci les deux capitales de la rumba congolaise Brazzaville et Kinshasa. Deux villes appelées à cimenter l'unité de leurs habitants, à promouvoir les échanges dans tous les domaines qui peuvent en assurer le développement et les propulser au rang de point de mire de l'Afrique.

S'il est connu de tous que l'Ok Jazz de feu Luambo Makiadi eut pour fondateurs six sociétaires dont trois Brazzavillois et trois Kinsois,

peut-être ne sait-on pas que le jour de leur sortie officielle à Poto-Poto, les Bantous de la capitale alignaient à la guitare solo et à l'accompagnement respectivement Dicky Baroza et Dignos Ndingari, venus tous les deux de l'ex-Léopoldville. Ils s'étaient joints à leurs collègues de Brazzaville, Essous au saxo, Edo et Célio au chant, Loubelo Delalune à la guitare basse et Saturnin Pandi aux Tumbas pour vivre leur liberté.

Rétro histoire et mémoire numéro 6 nourrit aussi son lecteur à la chanson traduite du lingala en français, alors même que philosophes, sociologues et collectionneurs de belles œuvres s'essayent à la mise en lumière des « ébats » musicaux, tels que leurs géniteurs les concoctent au quotidien de leurs propres défis existentiels. A lire.

**Gankama N'Siah**

## FISC

## L'exécutif prône une approche participative

**Le gouvernement veut réduire la pression fiscale pour inciter les contribuables à payer les impôts. C'est l'enjeu de la dernière Conférence nationale de législation fiscale tenue le 21 août, à Brazzaville.**

La rencontre a réuni les principaux acteurs économiques et du monde des affaires, ainsi que les cadres des régies financières (impôts et douanes) et les experts-comptables et fiscaux. Elle visait à promouvoir le dialogue entre les administrations et les partenaires ainsi qu'à maximiser les recettes fiscales.

Pour l'initiateur, ce genre d'initiative aide à concilier



les positions et à lever certaines incompréhensions. « Cette rencontre combien importante pour l'amélioration du climat des affaires de notre pays, entend ouvrir des échanges

entre les contribuables et l'administration fiscale, question de prévenir les nombreuses incompréhensions qui caractérisent si souvent leurs rapports », a indiqué Hilaire Mavoungou,

Les participants à l'activité

## AGRICULTURE

## Des moyens roulants mis à la disposition du ministère

**Le projet d'appui au développement de l'agriculture commerciale (PDAC), en collaboration avec la Banque mondiale (BM), a fait un don de 15 véhicules (4x4) au ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche. Il y en aura 35, mais les 20 autres seront offerts avant fin septembre.**



Une vue des véhicules

« Le gouvernement a conscience de l'état d'indigence matérielle qui caractérise nos services partout, mais dans le cadre du PND 2018-2022, nous avons prévu un plan de développement de notre agriculture, y compris le renforcement des capacités opérationnelles et institutionnelles. Et, dans ce cadre-là, il est prévu de doter nos services techniques des moyens adéquats afin qu'ils puissent se déployer et être plus efficaces, où qu'ils deviennent efficaces parce que, sans moyens, ils sont cloîtrés, ils ne peuvent pas produire assez », a expliqué le ministre de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche, Henri Djombo. Le ministre a rappelé aux bénéficiaires que leur mission sera essentiellement de suivre l'exécution du pro-

gramme sur le terrain et de s'assurer que les projets travaillent conformément à la politique agricole nationale et, qu'ils doivent suivre les statistiques nationales pour que le département puisse disposer d'informations fiables. S'exprimant au nom des autres bénéficiaires, Mathurine Dzoualou, directrice départementale de l'agriculture, a dit sa gratitude au PDAC pour ce geste. « Dans notre façon de faire, qu'est ce qui va changer ; c'est la manière. Nous serons sur le terrain pour regarder la bonne marche du travail ». Pour le coordinateur du PDAC, Isidore Ondoki, cette dotation s'inscrit dans le cadre du renforcement des capacités des institutions publiques qui appuient l'agri-

culture commerciale de la composante III du PDAC. « L'objectif étant de renforcer les capacités des collègues qui sont sur le terrain à bien faire leur travail de tous les jours. Nous finançons les micros projets ; la grande administration est à Brazzaville. Les personnes qui sont plus proches des bénéficiaires, ce sont les directeurs départementaux, les chefs de secteur agricole. Donc, lorsque nous leurs donnons les moyens, en réalité, nous donnons les moyens à nous-mêmes », a-t-il précisé. En effet, selon le dispositif de ce programme, les directeurs départementaux ne seront plus chargés de la vulgarisation des techniques agricoles ; ce sera désormais le travail des agences.

Guillaume Ondzé

## INCENDIES EN AMAZONIE

## Le Congo exprime sa solidarité envers le Brésil

**En sa qualité de coordonnatrice de la Commission climat du bassin du Congo, la ministre Arlette Soudan-Nonault a prononcé, le 23 août, une déclaration au nom du gouvernement congolais.**



La ministre du Tourisme et de l'environnement

Face aux incendies qui ravagent depuis quelques jours une partie de l'Amazonie et dont la propagation constitue une menace directe pour l'équilibre climatique de la planète, la ministre du Tourisme et de l'Environnement de la République du Congo, coordonnatrice de la Commission climat du Bassin du Congo, Arlette Soudan-Nonault, a exprimé : sa solidarité à l'égard de tous ceux qui, en République fédérative du Brésil, luttent contre ce sinistre ; sa conviction qu'en ce qui concerne le Bassin du Congo, deuxième poumon de la planète après celui de l'Amazonie, les autorités, en

« Le ministre Calixte Nganongo poursuit sans relâche, son Projet d'informatisation des différentes structures de l'administration fiscale, l'interconnexion et l'amélioration des relations avec les administrations sœurs telles que la douane et le trésor public, pour amener des performances de l'Administration fiscale », a déclaré Ludovic Itoua.

Retenons que la Conférence nationale de législation fiscale, qui est à sa septième édition, est un cadre d'échange institué depuis l'an 2000.

Fiacre Kombo  
et Carmela Makita (Stagiaire)

particulier celles de la République du Congo sous l'impulsion du président Denis Sassou N'Guesso, font tout ce qui est en leur pouvoir pour qu'un tel écocide soit évité ; sa préoccupation de constater le peu de soutien dont bénéficient les pays du Bassin du Congo de la part de la communauté internationale en ce domaine, ainsi que l'a rappelé le président de la République dans son message du 15 août.

Et cela, alors que le combat pour la préservation de la forêt du Bassin du Congo concerne et impacte l'humanité tout entière.

Bruno Okokana

69<sup>E</sup> SESSION OMS-AFRIQUE

## Des recommandations pour la santé des Africains

À l'issue des travaux de la 69<sup>e</sup> session du Comité régional de l'Organisation mondiale de la santé pour l'Afrique (OMS-Afrique), tenue du 19 au 23 août à Brazzaville, plusieurs recommandations ont été faites aux Etats membres et à la structure onusienne pour mettre les populations du continent à l'abri des maladies qui les déciment, constituant ainsi un frein au développement.

Sur les maladies à transmission vectorielle, principalement le paludisme, les arboviroses et la schistosomiase, une lourde charge de morbidité et de mortalité pèse sur l'Afrique : 17% de la charge mondiale avec 700 000 décès chaque année, 90% concernant le paludisme dont 70% se concentre dans dix Etats (Burkina Faso, Cameroun, Ghana, Mali, Mozambique, Niger, Nigéria, Ouganda, RDC, République-Unie de Tanzanie). Ainsi, pour lutter contre les vecteurs, l'invite a été faite aux Etats membres d'élaborer, entre autres, des programmes nationaux de recherche fondamentale et appliquée en entomologie, améliorer la coordination des activités de surveillance des maladies à transmission vectorielle, de créer des groupes de travail interministériels et

multisectoriels, des comités nationaux pour impliquer toutes les parties prenantes dans cette lutte.

L'OMS-Afrique pour sa part est appelée à soutenir la formation des professionnels de santé à la lutte contre les vecteurs, soutenir la recherche en santé publique pour atténuer les changements de l'environnement, appuyer les services de laboratoire pour la détection des arboviroses...

Par ailleurs, les maladies non transmissibles, notamment cardiovasculaires, le cancer, le diabète et les affections respiratoires chroniques posent de sérieux problèmes de santé publique. Dans le but de prévenir les décès prématurés causés par ces maladies, il revient aux Etats membres d'élaborer des lois et des politiques de lutte contre l'alcool afin d'en réglementer la consommation et d'investir dans l'intégration des maladies non transmissibles dans les soins de santé primaires pour assurer le dépistage, la détection et le traitement précoce.

Pour réduire le double fardeau de la malnutrition, un plan stratégique 2019-2020 a été adopté. En appuyant les Etats membres dans ce combat, l'OMS-Afrique et les partenaires vont assurer



Les délégations lors de la clôture du Comité régional de l'OMS-Afrique

la contextualisation régionale des lignes directrices et accorder la priorité à la nutrition de la petite enfance. Il s'agira également de renforcer les capacités institutionnelles et le suivi en la matière. Le modèle de profil régional des nutriments sera révisé et les seuils en matière de nutrition actualisés. Finalement, le Comité régional a pris acte des rapports de divers documents d'information dont le rapport sur la mise en œuvre de la stratégie régionale de lutte contre le cancer, celui de la mise en œuvre du cadre d'adap-

tation de la santé publique au changement climatique ainsi que le plan régional pour la vaccination. « Nous sommes conscients des défis à relever pour la santé des Africains, nous avons l'obligation des résultats. Les populations ont l'œil sur nous », a déclaré le Dr Matshidiso Moeti, la directrice régionale de l'OMS-Afrique, réélue pour un nouveau mandat de quatre ans. La ministre de la Santé et de la Population du Congo, Jacqueline Lydia Mikolo, en sa qualité de présidente de la 69<sup>e</sup> session du Comité régio-

nal, pour un mandat d'un an, travaillera de concert avec le bureau régional et va assurer le relais et l'appui aux actions des Etats membres, des décideurs et des partenaires. Elle se chargera également de la coordination des travaux de groupe, des pays de l'OMS-Afrique à la 72<sup>e</sup> assemblée mondiale de la santé qui aura lieu en mai 2020 à Genève, en Suisse. Le Togo a été désigné pour abriter la 70<sup>e</sup> session du Comité régional de l'OMS-Afrique l'année prochaine.

Rominique Makaya

Les participants au 69<sup>e</sup> sommet de l'OMS découvrent Brazzaville

Les participants à la soixante-neuvième session du Comité de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), accompagnés par la ministre de la Santé et de la Population, Jacqueline Lydia Mikolo, ont visité, le 23 août, les mythiques et historiques endroits de la ville capitale.

Dirigée par l'office national du tourisme, l'excursion a débuté à la cité de l'OMS dans le huitième arrondissement de Brazzaville, Madibou. Puis elle est passée par le pont du Djoué, la corniche sud, le Centre du monde (situé à la case De gaulle), le ministère de la Défense, le Mémorial Pierre-Savorgnan- de Brazza, la galerie Bassin du Congo des Dépêches de Brazzaville, le rond-point Poto-Poto, l'École de peinture de Poto-Poto, le rond-point Moun-gali, le boulevard Alfred-Raoul avant de prendre le boulevard Denis- Sassou- N'Guesso jusqu'au rond point du ministère de la Défense où elle a repris la corniche pour retourner à la cité de l'OMS. Dans chaque lieu où le cortège a fait escale, notamment au Centre du monde, au Mémorial Pierre-Savorgnan-de Brazza et à la ga-



Les participants à la 69<sup>e</sup> session de l'OMS visitant le centre du monde

lerie Bassin du Congo, les guides expliquaient aux membres de la délégation l'histoire et les particularités de ces lieux.

L'objectif de ce tour de ville a été de faire connaître à toutes ces personnes venues de plusieurs pays du monde l'histoire de Brazzaville. Les guides touristiques ont également profité de cette occasion pour découvrir la destination Green Congo. Brice Djamboul, guide touristique, a signifié : « A la fin de la session de l'OMS, nous avons pensé qu'il fallait présenter aux conférenciers la ville de Brazzaville qui est en pleine mutation. Nous sommes dans la capitale du Congo qui était en même temps la capitale de l'Afrique équatoriale française et capitale de la France libre. Ce genre de visite nous permet de promouvoir la

destination Congo. Nombreux d'entre eux étaient émerveillés de voir le Pont du 15 août, particulièrement sa splendeur et sa proximité avec Kinshasa ». Très content d'apprendre l'histoire de la ville de Brazzaville, Augusto Da Silva, de nationalité Brésilienne, invite les autorités municipales à préserver les lieux qui font la fierté de la ville, tout en continuant à promouvoir les

sites méconnus du public. « Il faut continuer à entretenir ces endroits puisque ce sont ces lieux qui font la fierté de la ville. Je ne savais pas que Brazzaville et Kinshasa étaient les capitales les plus proches au monde. J'ai découvert une partie de l'histoire du monde à travers les tableaux. Brazzaville est une ville originale », a-t-il déclaré.

Pour sa part, le Sénégalais Abdoulay Ly a constaté une proximité historique entre Brazzaville et Dakar. « C'est la première fois que je vienne à Brazzaville. C'est une manière de découvrir la ville et de sentir le lien qui existe entre votre ville et Dakar, surtout avec le lieu qu'on appelle le Centre du monde. C'est presque la même chose qu'à Dakar. Il ne faut pas oublier le musée Bassin du Congo où nous avons découvert les œuvres relatant l'histoire de l'Afrique ».

Notons que l'organisation de cette excursion est une manière de permettre aux experts de cette institution onusienne de terminer leur séjour congolais en beauté.

Rude Goma (stagiaire)

## EDUCATION

# Les enseignants finalistes en formation continue

**La formation qui se tiendra du 26 août au 14 septembre à Ouessou (Sangha), Djambala (Plateaux) et Madingou (Bouenza) permettra aux finalistes, récemment affectés dans les douze départements du pays, de renforcer leurs capacités pédagogiques pour améliorer en conséquence la qualité de l'éducation.**

Le séminaire de formation continue auquel prendront part les enseignants finalistes, trois semaines durant, portera sur plusieurs aspects pédagogiques qui intègrent, entre autres, les technologies de l'information et de la communication. « *Il s'agira pour chacun d'entre vous de s'approprier des compétences nouvelles liées à la didactique des disciplines, la pédagogie fondée sur les méthodes participatives, l'administration scolaire assortie des principes de fonctionnement du système éducatif, les acquis scolaires portant sur la planification des actions de remédiation, l'initiation à la recherche-action pour les solutions aux difficultés inventoriées lors des pratiques de classe* », a expliqué le ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, Anatole Collinet Makosso,

aux bénéficiaires de la formation, le 24 août à Brazzaville, avant leur mise en route. L'initiative pédagogique concerne au premier rang les professeurs de collèges et ceux des lycées ayant terminé leur formation dans les écoles professionnelles et qui ont été déployés sur toute l'étendue du territoire pour combler le déficit en personnel enseignant. Les enseignants des départements des Plateaux, de la Cuvette, de la Cuvette-Ouest, de la Sangha, de la Likouala et de Brazzaville suivront leur formation à Ouessou dans le département de la Sangha. Tandis que Madingou, chef-lieu du département de la Bouenza, abritera ceux venus de Pointe-Noire, du Kouilou, du Niari, de la Lekoumou et de la Bouenza localité hôte.

Soulignant la nécessité de disposer d'un système éducatif de plus en plus performant et compétitif, Anatole Collinet Makosso a indiqué que la professionnalisation du métier d'enseignant est capitale pour la rénovation dudit système.

La formation continue des personnels constitue un levier destiné à développer les compétences et les performances des gestionnaires de l'acte d'ensei-



Les enseignants finalistes bénéficiaires de la formation continue

gnement-apprentissage, a-t-il poursuivi.

Par ailleurs, le directeur de l'enseignement secondaire, Jean Luc Mountou, a rappelé que l'Objectif de développement durable n°4 de l'Unesco, la stratégie sectorielle de l'éducation et le Plan national de développement exigent que le Congo atteigne un seuil d'éducation bien apprécié dans la région de

l'Afrique centrale. L'atteinte de ces objectifs, selon lui, passe par la formation continue des personnels. « *La vision du développement de notre pays prévoit de donner aux jeunes une éducation de qualité et de répondre aux besoins en ressources humaines pour une économie émergente. Telle est globalement la mission dévolue à l'ensemble de notre système éducatif dans*

le processus visant sa modernisation », a-t-il déclaré.

Cette formation pour le ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation pose les fondements d'une action pédagogique qui, à moyen terme, produira les résultats positifs et satisfaisants.

**Rominique Makaya**



Programme Lisungi  
Plan National d'Action Sociale

## Projet Lisungi-Système de filets Sociaux

UNITE DE GESTION DU PROJET

### COMMUNIQUE DIVERS

Le Coordonnateur de l'Unité de Gestion du Projet Lisungi informe tous les ménages bénéficiaires que les paiements des allocations du 1<sup>er</sup> et deuxième trimestre 2019, vont démarrer à partir du 26 août 2019, selon le calendrier ci-après :

- **Makélékélé** : du 26 août au 02 septembre 2019, Agence centrale BPC (centre-ville)
- **Bacongo** : du 26 au 29 août, Agence BPC de l'aéroport
- **Moungali** : du 26 au 30 août, Agence BPC de la rue Mbochis (Poto-Poto)
- **Talangai** : du 26 août au 02 septembre 2019, Agence BPC rond-point Koulounda
- **Mvoumvou** : du 26 au 29 août 2019, Agence BPC Grand Marché
- **Loandjili** : du 26 au 30 août, Agence BPC Fonds TIE-TIE et Rond-point Kassaï (centre-ville)
- **Nqanga Lingolo** : le 03 septembre 2019, au service social de Makélékélé
- **Madibou** : du 04 au 07 septembre 2019, au service social de Makélékélé
- **Djiri** : du 09 au 10 septembre 2019, siège de la mairie de Djiri
- **Dolisie** : du 26 au 30 août 2019, Agence BPC Dolisie
- **Gamboma** : du 16 au 18 septembre 2019
- **Ngo** : du 19 au 21 septembre 2019
- **Oyo** : du 23 au 28 septembre 2019
- **Makoua** : du 30 septembre au 02 octobre 2019

Les ménages concernés sont priés de passer aux sièges des Circonscriptions d'Action Sociale de leurs localités respectives pour vérifier les jours de leurs passages.

**Par ailleurs, les ménages de l'arrondissement 7 Mfilou ne sont pas concernés par ces paiements.**

Toute personne à l'écoute de ce communiqué est priée d'en informer les intéressés.

Le Coordonnateur de l'Unité de Gestion du Projet Lisungi

**Alfred Constant KIAKOUAMA**



**Na lisungi, tosungami !**

**NÉCROLOGIE**

Alexis Ngomba, Mathieu Ossalé Keke, les enfants Okoko et Stanislas Okassou ont le profond regret d'informer les parents, amis et connaissances du décès brutal de leur enfant, frère et oncle Guy Serge Rufin Okoko, le 10 août, à Brazzaville. Le deuil se tient au domicile familial sis n°66, rue Tchitondi, à Talangaï. Réf : derrière l'Église Kimbanguiste de Talangaï. Le programme des obsèques est pour le mardi 27 août 2019



M. Tsoumou Georges Black Djo, colonel de l'armée de l'Air à la retraite et les enfants Tsoumou ont la profonde douleur d'informer les parents, amis et connaissances, du décès de leur épouse et mère, Mme Thongo Pémbé Marie Delphine "PMD", survenu le 13 août 2019. Le deuil se tient au quartier Diata, rue Massangui n°6, références PSP Diata, bar les Cocotiers. La date et le lieu de l'inhumation seront communiqués ultérieurement.



Le directeur national de la Banque des Etats de l'Afrique centrale (BEAC) pour le Congo a la profonde douleur d'informer l'ensemble du personnel, du décès de M. Alex De Melaine



Kouama Kouama, agent à la Direction nationale, survenu le vendredi 16 août 2019, au centre hospitalier et universitaire de Brazzaville, des suites de maladie.

La veillée se tient au n°09 de la rue Ngassa à Kinoundi. Référence: entre les stations X-Oil et Nzoko, sur la rue située en face de l'école primaire Loango Marine. Ses obsèques ont lieu ce lundi 26 août 2019.

**IN MEMORIAM**

26 août 2018-26 août 2019 M. Robert Pamphile Mbani, voilà un an, jour pour jour, que le maître de tous les temps avait accepté ta disparition qui a créé un grand vide dans la famille. En ce triste anniversaire, la veuve Mbani, la famille Mbani supplient le Seigneur Tout-Puissant, Dieu miséricordieux d'accueillir ton âme. Repose en paix.

**S.I.M.I. CONGO**

Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle,  
au Capital de 100 000 000 F CFA  
Sise, Rue de M'BOTA, Croisement Clinique Netco, Centre Ville  
Pointe-Noire - République du Congo  
RCCM CG/PNR/14B 227

Aux termes du Procès-verbal des décisions ordinaires de l'associé unique de la société « SIMI CONGO » Société à responsabilité limitée unipersonnelle au capital de Cent Millions (100 000 000) de F CFA dont le siège est fixé à Pointe-Noire (Congo), Rue de M'BOTA, croisement Clinique Netco, Centre Ville, immatriculée au Registre de Commerce et de Crédit Mobilier de Pointe-Noire sous le numéro CG/PNR/14 B 227, tenue en date à Pointe-Noire du vingt-huit juin deux mil dix-neuf et à seize heures, enregistré le neuf août deux mil dix-neuf à la recette de Pointe-Noire Centre, sous le folio 146/3 numéro 6869. L'associé unique a délibéré sur :

Le Transfert du siège social

L'associé unique, décide de transférer le siège social de la société, de l'avenue Louis Sylvain GOMA n°6, quartier Songolo, Zone Industrielle, à la Rue de M'BOTA, croisement Clinique Netco, Centre Ville, Pointe-Noire.

Dépôt légal des actes a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Pointe-Noire, le vingt-cinq octobre deux mil dix-huit.

Pour avis et mention  
La Direction

**BATH CHANGE. S.A.R.L**

RCCM CG / 17 BN 7134

CAPITAL : 10.000.000 FCFA

SIÈGE SOCIAL : 59 BIS, RUE ANKOU

ARRONDISSEMENT 6 TALANGAÏ

La société BATH CHANGE créée en date à Brazzaville du 17 Juillet 2017 immatriculée au Registre du Commerce et Crédit Mobilier sous le N° 17 B 7134 du 20 Juillet 2017 dont le siège social est fixé à Brazzaville 59 bis, rue Ankou-Talangaï Arrondissement 6, spécialisée dans le domaine du Transfert d'argent et Change manuel au capital de 10 millions de francs CFA ;

Vu, le procès-verbal du 24 Juin 2019 portant changement de gérant nomme, Monsieur DIALLO Ousmane ne le 9 mars 1962 à Ley Lagui T.B/Lelouma République de Guinée Conakry de nationalité guinéenne, domicilié et demeurant à Brazzaville sur 5 rue Mallet- Mikalou en qualité de gérant pour une durée indéterminée.

DONT INSERTION

Fait à Brazzaville le 24 juillet 2019



RCM : 17 B 7134, NIU / N°201711000070695, SCIEN/SCIET/1728023,  
siège social : 59, rue Ankou Talangaï Brazzaville

HAUTE QUALITE • PRESTIGE • RECONNAISSANCE MONDIALE  
**ETUDIER EN EUROPE (UKRAINE)**  
A LA PORTEE DE TOUS

**COMMUNIQUE !!!**

« Les Universités publiques »

Le Consul Honoraire d'Ukraine au Congo Brazzaville, informe les parents d'élèves et les étudiants que les inscriptions au titre de l'année académique 2019-2020 sont ouvertes et se poursuivent une fois le quota atteint elles seront bouclées (closes)

**LES DIPLOMES DEMANDES POUR LES ETUDES SUPERIEURES :****En Master 1 :**

> Baccalauréat ; BTS.

**En Master 2 :**

> Licence

**Et Doctorat :**

> Master 2

**LES DIPLOMES DEMANDES POUR LES ETUDES MOYENNES :**

> BEPC ; BET ; BEP.

Possibilité de poursuivre les études supérieures après la formation moyenne.

Dans les filières suivantes : Médecine générale ; Pharmacie ; Stomatologie ; Médecine vétérinaire ; Hygiène-Sécurité et Environnement ; Pétrochimie ; Automatismes ; Exploitation des forages gazoducs ; Forage en mer et sur terre ; Exploitation des forages pétroliers ; instrumentation pétrolière ; Géologie ; Exploitation minière ; Génie civil ; Electricité ; Mécanique générale ; Mécanique auto ; Finance et crédit ; Comptabilité audit ; Transport et logistique ; commerce international ; Marketing, Banque, taxation, Aviation civile ; Architecture ; Maintenance informatique ; Management des Ressources Humaines ; Réseau et Télécommunication ; Economie ; Marine marchande ; Relations internationales économiques et bien d'autres (plus de 2000 filières).

**En outre, les visas touristiques et affaires sont accordés aux personnes désirantes suivre un traitement médical pour différentes pathologies, ou faire des affaires dans les activités lucratives**

**NB :** Toute fois, Monsieur le Consul rappelle les parents d'élèves et étudiants d'être très prudents, car il existe beaucoup d'agences clandestines non reconnues par le Ministère de l'enseignement Supérieur Ukrainien, et par ailleurs ne répond pas aux actes commis par des agences non crédibles.

Le consulat organise les cours préparatoires de langue russe aux candidats inscrits avant leur départ pour leurs études en Ukraine. Les candidats déjà inscrits sont priés de se rapprocher de nos agences pour les formalités de départ.

**Votre avenir et celui de vos enfants en dépend !**

Nos Contacts :

POINTE-NOIRE  
TCHIMBAMBA-SIAFOUMOU  
Tel : 06 814 24 28 / 04 404 29 89 / 05 553 40 40  
04 418 55 69 / 06 668 02 06 / 06 668 56 35

BRAZZAVILLE  
PLATEAU DE 15 ANS  
Tél : 06 958 88 31 / 06 966 31 48 / 05 08 700 88 /  
06 814 2428  
04 404 29 89 / 05 355 64 52 / 06 613 23 81  
06 668 56 35

**HUMEUR**

# Gare à la consommation du manioc mal fermenté !

**L**a façon avec laquelle le manioc est traité dans nos villes et même ces derniers temps en campagne pour être vite vendu et consommé inquiète. Car les différentes étapes pour une meilleure fermentation afin que les éléments toxiques qui s'y trouvent puissent être totalement éliminés ne sont pas du tout respectées.

Est-ce que c'est l'esprit mercantiliste de ceux qui traitent cet aliment qui les poussent à brûler les étapes de la fabrication du manioc ? Oui, à première vue, puisque ceux qui en fabriquent voudraient avoir le plus vite possible le produit pour le vendre. Or, les spécialistes dans les sciences agronomiques ont toujours affirmé que les méthodes traditionnelles de transformation et de cuisson du manioc, si elles sont appliquées avec soin, réduisent sa teneur en cyanure jusqu'à le rendre non toxique. Aujourd'hui, rares sont des traiteurs de manioc qui respectent ces méthodes en campagne comme en ville.

Disons-le sans langue de bois, le manioc tel qu'il est fait aujourd'hui pour être consommé n'est pas totalement débarrassé des glycosides cyanogéniques ou la linamarine qui peuvent se transformer en acide cyanhydrique et provoquer des graves intoxications. De nos jours, les étapes de la fabrication du manioc ne sont plus respectées. Cela est dangereux pour la santé.

En réalité, avant toute consommation du manioc, surtout celui provenant du manioc amer, il faudrait impérativement le tremper dans l'eau pendant cinq à sept jours une fois épluché et râpé. Ensuite, il faudrait bien le laver et le faire cuire longuement. Et après ces étapes, le manioc peut être consommé ou vendu. Ne pas faire cela, ce serait exposer la population aux différentes maladies que peut provoquer sa mauvaise fermentation.

Il est encore plus dangereux pour la santé de sécher au soleil de petits morceaux de manioc frais pendant une courte durée afin qu'ils soient transformés en farine de fufou, de mal laver la pulpe après fermentation, de mal cuire le manioc pour la totale élimination du cyanure. Plusieurs auteurs en parlent, notamment Bolhuis en 1954 et Rosling en 1987 : « Un régime alimentaire dominé par le manioc insuffisamment traité cause des maladies telles que la neuropathie ataxique tropicale, la paralysie spastique épidémique résultant d'un endommagement de la moelle épinière, le goitre endémique, le crétinisme et bien d'autres ».

À dire vrai, le manioc tel qu'il est vendu aujourd'hui pour être consommé n'est pas bien traité. Au lieu de le tremper dans l'eau pendant une semaine, il est trempé pendant deux ou trois jours seulement. Et quand on veut le transformer en farine de fufou, il faut, après l'avoir trempé pendant une semaine, le sécher pendant deux ou trois mois. Maintenant, c'est pendant un mois que l'on sèche les morceaux de manioc retirés de l'eau pour être transformé en fufou. Il y a même certaines gens qui passent directement au séchage des morceaux de tubercules après épluchage sans que ceux-ci ne soient trempés dans l'eau. Posez la question aux propriétaires de dépôts de sacs de fufou qui sont vendus dans nos villes sur la façon que le séchage de ce fufou a été fait. Nombreux balbutieront dans leur réponse.

Attention ! Le manioc est certes un aliment beaucoup consommé mais sa mauvaise fermentation est un risque pour la santé. Qu'il soit transformé en « chikwanga », en « mougouélé » ou en farine de fufou, le manioc doit être débarrassé de toute sa toxicité avant d'être consommé ou vendu. Que les services habités prodiguent des conseils sur la bonne fermentation du manioc à ceux qui en fabriquent !

**Faustin Akono**

**SÉCURITÉ ROUTIÈRE**

# Les feux de signalisation quasi inexistant dans la ville océane

**De Mongo-Poukou à Ngoyo en passant par Loandjili, Mvou-Mvou, Lumumba, Tié-Tié, les usages se plaignent à cause des routes qui ne parlent plus.**

L'absence de feux de signalisation dans la ville océane inquiète plus d'un citoyen puisqu'elle est la première porte d'entrée de tous les véhicules qui entrent au pays grâce à son port maritime. C'est pourquoi la situation interpelle les autorités de la ville devant le taux élevé des cas d'accidents de circulation. Les feux rouges qui devraient régler la circulation dans la ville sont quasiment inexistantes.

Par conséquent, le rapport du deuxième trimestre de la direction des transports terrestres indique : « 314 accidents de circulation se sont produits dans la ville de Pointe-Noire pendant le deuxième trimestre 2019, soit 82,53 accidents dus à l'inattention des chauffeurs ». Le chef du bureau des transports urbains et routier, Jean Robin Ossa, a souligné qu'à défaut des séminaires de recyclage, la direction des Transports terrestre anime une émission radio deux jours dans la semaine pour conscientiser les conducteurs.

Parlant de l'absence de panneaux de signalisation à Pointe-Noire, Jean Robin Ossa a indiqué que la direction départementale des Transports terrestres est un organe technique. « Notre rôle s'arrête au constat. Nous sommes un organe technique, nous faisons les analyses de terrain, c'est à la mairie

de financer. C'est d'ailleurs ce que nous avons fait récemment à l'avenue de l'Indépendance quand le maire de Tié-Tié a constaté qu'il y avait trop d'accidents par manque de signalisation. Il nous a interpellés et nous avons fait l'étude. Nous attendons qu'il finance pour réaliser le travail », a-t-il dit.

**Les lignes à piétons pour traverser les chaussées n'existent pas**

Le manque de ces lignes pousse les chauffeurs à ne pas respecter les piétons qui traversent des avenues bitumées. Un ponténégrin abordé a exprimé son indignation préoccupations : « Les chauffeurs ne respectent plus les piétons, surtout que le passage à piéton n'existe plus dans les grandes artères de la ville. Si tu demandes le passage pour traverser la chaussée, il ne cède pas. Hier au rond-point Mess mixte de garnison, une femme de 50 ans a failli perdre la vie parce qu'elle a forcé le passage après une longue attente. C'est pourquoi je demande au chauffeur d'être humains, de respecter les piétons. » Et d'ajouter que la mairie doit penser aux panneaux de signalisation puisque la rentrée scolaire s'approche. Notons que des sources sûres des services de la mairie, dans le cadre du programme des activités du conseil départemental et municipal, il est prévu des travaux d'aménagement avant la rentrée des classes.

**Charlem Léa Itoua**

## ELIMINATOIRES CAN U23

## Vingt-cinq Diabes rouges présélectionnés pour le match contre la Zambie

Le sélectionneur congolais, Jean Elie Ngoya, a présenté le 22 août la liste des joueurs qui iront affronter, le 4 septembre à Lusaka, la Zambie, lors du dernier tour des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations des moins de vingt-trois ans (CAN U23).

Les vingt-cinq Diabes rouges qui viennent pour la plupart des clubs du championnat congolais seront appuyés par les joueurs de la diaspora. Le Congo doit impérativement sortir vainqueur de la double confrontation qui le mettra aux prises le 4 puis le 8 septembre à la Zambie, s'il veut participer à la troisième édition de la CAN U23 qui se déroulera du 8 au 22 novembre prochain en Egypte. C'est au terme d'un séjour de préparation passé au Bénin que Jean Elie Ngoya a pu juger et détecter le niveau de chaque joueur qui fait partie de cette liste. En effet, le Congo a disputé deux matchs amicaux au Bénin et il a été battu 2 buts à 0, le 19 août, par la sélection béninoise de la catégorie. Les Congolais ont par la suite fait match nul 1-1 face au club Fc ESAE, le 21 août, à Cotonou. En attendant le déplacement de Lusaka pour disputer le très attendu match aller, les joueurs congolais affûtent leurs armes au stade Alphonse Massamba-Debat où ils s'entraînent jusqu'au 1er septembre.

Liste des Diabes rouges présé-

lectionnés

### Gardiens

Joe Ombandza ( Cara)  
Giscard Mavoungou (AS Cheminots)  
Will Cesaire Matimbou (Saint Gatien)  
Perrauld Tsatou Ndinga(AS Otho)

### Défenseurs

William Nkounkou (Cap Le Ferret)  
Davyd Akendzé (Fc Kondzo)  
Julfin Ondongo (Etoile du Congo)  
Prince Mapata Mouandza (Diabes noirs)  
Baron Kibamba (Fc Seville)  
Hassan Rhyce Ondon (Diabes noirs)  
Brandon Mbo Idzako (Sco Angers)

### Milieux de terrain

Gaius Makouta (Sporting Braga)  
Van Andzono (JST)  
Brel Mohendiki (Etoile du Congo)  
Harvy Osseté Itali (Diabes noirs)  
Chandrel Matondo Massamba (AS Otho)  
Prince Obongo (Diabes noirs)  
Overcien Ngoma (V Club)

### Attaquants

Deldy Ngoyi (Etoile du Congo)  
Carrel Guy Mbenza (Stade Tunisien)  
Aimé Maleka Nkounkou (V Club)  
Medina Jacques Temopele (CA Bizertin)  
Kanga Elenga (Fc Kondzo)  
Bercyl Langa (AS Otho)  
Brel Nongo (AC Léopards)

Rude Ngoma (stagiaire)

## COUPE DU CONGO

## Sept cent vingt mille francs cfa d'amende pour l'Etoile du Congo

Les récents vainqueurs de la Coupe du Congo ont écopé d'une lourde amende à cause des actes posés par leurs joueurs et supporters, le 14 août, lors du match qui les a opposés à l'AS Othohô.

Il n'y avait pas eu des incidents majeurs lors de la finale de la Coupe du Congo. Mais l'Etoile du Congo, qui n'avait plus atteint la finale depuis celle avortée en 2010 qui devrait l'opposer à l'AC Léopards de Dolisie, avait la pression et les émotions à gérer. Au terme de la rencontre, les Stelliens ont pu toucher à leur but. Ils ont gagné treize ans après leur premier trophée en s'imposant en finale devant l'AS Othohô 4-2 aux tirs au but après un score de 0-0 au temps réglementaire. Dans l'euphorie, ils ont posé des actes qui ont été rattrapés par la commission d'homologation de la Ligue nationale de football (Linafoot). Son gardien et capitaine Pavhel Ndzila et Brel Mohendiki sont suspendus pour quatre matches. Ces deux joueurs, confirme l'avis d'homologation, « se sont illustrés manifestement par des actes de pratiques fétichistes avant l'exécution des tirs au but en agitant des serviettes de couleurs jaunes. » Le match se jouant aussi dans les tribunes,



Une séquence du match opposant l'Etoile du Congo à l'AS Othohô/Adiac

les supporters de l'Etoile du Congo ont commis des actes qui ont alourdi l'amende. Ils ont, explique le même avis, « allumé des fumigènes dans les gradins pour certains et envahi le terrain pour d'autres après la remise des trophées ».

« L'équipe de l'Etoile du Congo paie une amende de vingt mille francs selon l'article 83, dix mille francs (article 99), deux cent mille francs (article 70) puis cinq cent mille francs (article 69 du règlement de la compétition, soit un total de sept cent vingt mille francs cfa ».

L'Etoile du Congo n'était pas la seule équipe à être frappée d'une amende, son adversaire l'AS Othohô a une sanction un peu légère d'autant plus que son gardien Wolfrogon Mongondza Ngobo a fait usage des pratiques

fetichistes avant le coup d'envoi et avant le début de la première prolongation en aspergeant l'eau dans les filets et sur toute la ligne des buts. Il est suspendu pour quatre matches alors que, « l'équipe de l'AS Othohô paie dix mille francs (article 83), dix mille francs (article 99) et deux cent mille francs (article 70), soit un total de deux cent mille francs cfa. »

Les entraîneurs Cédric Arnaud Nanitelamio (Etoile du Congo) et Ghislain Tchiamas (AS Othohô) reçoivent un avertissement pour manque de fair-play envers l'adversaire.

Le même avis précise que les deux ont publiquement manifesté un comportement antipathique l'un envers l'autre après le match.

James Golden Eloué

## RÉFLEXION

## Nature-environnement: alerte rouge !

Tandis que les Grands de ce monde se lancent dans une nouvelle course aux armements qui ne peut que rendre encore plus instable la gouvernance mondiale, le gigantesque embrasement des forêts amazoniennes auquel nous assistons médusés, pour ne pas dire terrifiés, confirme le fait que la Terre, notre Terre, se trouve aujourd'hui confrontée à une menace globale dont le pire sortira à très court terme si rien n'est fait pour la combattre. Il démontre ce que les experts du monde entier, relayés désormais par les intellectuels de tout bord et entendus par les opinions publiques sur les cinq continents, prédisaient depuis longtemps : au train où vont les choses et si rien de sérieux n'est fait pour freiner le dérèglement climatique engendré par la suractivité humaine, le vingt-et-unième siècle dont nous vivons les deux premières décennies verra s'éteindre purement et simplement notre espèce.

Dès lors, en effet, que le premier poumon de la planète se trouve asphyxié par le feu, par la déforestation, par la dégradation accélérée du plus vaste bassin fluvial du globe, par l'exploitation anarchique des ressources minérales que celui-ci détient, l'on peut être certain que le réchauffement climatique provoquera une série de catastrophes contre lesquelles l'humanité sera incapable de lutter. De la fonte des glaces sur les deux pôles à la montée des eaux qui submergera très vite la plupart des côtes sur les cinq continents en passant par la désertification qui résulte de la hausse des températures et par la multiplication des catastrophes naturelles à laquelle nous assistons sans pouvoir rien faire, la liste est longue, très longue des drames que nous allons vivre tout au long de ce siècle.

Face à l'alerte rouge que lancent les experts et que relaie désormais

avec force la société civile, la passivité des Etats, des gouvernements, des dirigeants de la planète s'avère proprement effrayante : effrayante car elle témoigne d'une incapacité mortelle à anticiper l'avenir, effrayante car elle confirme le fait que les intérêts nationaux l'emportent plus que jamais sur la préservation collective de notre espèce, effrayante car elle démontre que l'instinct belliciste de l'homme n'est en rien diminué par le progrès technologique et scientifique. Pour dire les choses de façon encore plus brutale, elle prouve que la gouvernance mondiale héritée du siècle précédent n'est pas autre chose qu'un leurre, une illusion, un jeu de marionnettes.

Conclusion, provisoire bien sûr, de ce qui précède : rien de sérieux ni de concret ne sortira jamais des grand-messes que célèbrent à intervalles réguliers les G7, G8, G20, autrement dit les puissants de ce

monde. N'ayant pour objet que de permettre aux dirigeants des Etats les plus riches de s'afficher devant les caméras du monde entier, ces «sommets» aggravent le mal au lieu de le combattre. Et comme on l'a vu en France, tout autour de Biarritz ce week-end, ils nourrissent une hargne de la société civile qui ne cesse de croître. Avec très probablement, si rien de sérieux n'est fait rapidement au niveau des Etats pour lutter contre le dérèglement climatique, une montée de la violence collective semblable, mais à l'échelle cette fois de la planète et non plus des nations, aux révolutions qui ont accompagné la naissance de l'ère industrielle il y a un peu plus de deux siècles.

Mieux vaudrait donc prendre dès à présent au sérieux l'alerte rouge qui nous est lancée et que concrétisent les incendies en cours dans le Bassin de l'Amazone.

Jean-Paul Pigasse